



Insultes, injures d'une employée

Par **luciez46**, le **26/01/2009** à **10:58**

Bonjour,

Etant déléguée du personnel dans un restaurant, l'équipe (de direction, de managers et d'équipiers) rencontre des difficultés avec une des salariés. En effet, depuis 8 mois, elle ne cesse de s'énerver contre l'équipe. Insultes, non respect des règles, injures face aux clients ... j'en passe et des meilleurs. Je voulais savoir sur quels fondements du Code du travail devons-nous nous porter ? Si licenciement pour faute grave peut s'appliquer ?

Merci de me répondre
Cordialement

Par **frog**, le **26/01/2009** à **11:10**

Des faits datant de huit mois ne peuvent pas faire l'objet de sanctions.

Le licenciement pour faute grave doit être l'ultime recours. Avant d'en arriver là, vous pourriez commencer par une convocation suivie d'un avertissement. Si les faits se répètent, d'une suspension, et ainsi de suite.